

10.—Statistique agricole tirée du recensement de 1921.

Exploitations agricoles.—Pour les fins du recensement de 1921, une ferme a été définie ainsi: “une parcelle de terre d’au moins une acre, ayant produit en l’année 1920 des récoltes quelconques, valant au moins \$50.” Dans les recensements antérieurs on avait négligé de préciser un minimum de superficie, si bien que quelques lopins de terre de moins d’une acre y figurèrent; ces minuscules exploitations agricoles étaient au nombre de 33,615 en 1901 et de 30,141 en 1911 pour toute la Puissance. Elles ont été déduites du nombre total des fermes, en leurs années respectives, partout où l’on s’est servi du nombre des fermes dans les tableaux comparatifs ci-après, mais ni la superficie totale, ni la production n’étant sérieusement affectées par leur inclusion, on n’a opéré aucune déduction à cet égard. Les chiffres se rapportant au nombre, à la superficie, à la grandeur et à l’amodiation des fermes, sont ceux du premier juin 1921, date du recensement.

Au recensement de 1921, les petites exploitations agricoles des réserves indiennes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l’Alberta n’ont pas été comptées comme fermes, quoique les terres défrichées des réserves figurent dans le total des superficies. Ces terres défrichées n’ont pas été classifiées au point de vue de l’amodiation, de telle sorte qu’il est nécessaire de les soustraire de la superficie totale des fermes avant de faire le calcul des pourcentages.

Le tableau 49 constitue une statistique comparative des exploitations agricoles en 1901, 1911 et 1921; quant au tableau 50 il nous renseigne sur leur amodiation en 1911 et 1921. On remarquera que la moyenne de superficie d’une ferme est passée de 124 acres en 1901, à 198 acres en 1921, soit une augmentation de près de 60 p.c., attribuable surtout à la diffusion de la machinerie agricole. D’autre part, on peut voir par le tableau 50 que les exploitations agricoles affermées deviennent de plus en plus nombreuses. Enfin le tableau 51 donne, par provinces, la superficie des exploitations agricoles, leur amodiation et l’affectation de leurs terres.

Le diagramme qui suit fait ressortir l’énorme différence existant entre 1871 et 1921 au regard des terres occupées et des terres en rapport.

SUPERFICIE DES TERRES OCCUPÉES ET DES TERRES EN RAPPORT, 1871-1921.

